



Service départemental d'incendie
et de secours de l'Ardèche

DELIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-64

❖ Présents :

➤ Membres avec voix délibérative :

Mesdames et Messieurs Hélène Baptiste, Laëtitia Bourjat, Georges Fangier, Jean-Manuel Garrido, Sandrine Genest, Françoise Gonnet-Tabardel (en visio), Pierre Maisonnat, Laurent Marce, Ronan Philippe (en visio), René Sabatier, Matthieu Salel (en visio) Laurent Ughetto, Jean-Paul Vallon (en visio), Christophe Vignal, Michel Villemagne.

➤ Membres avec voix consultative :

Colonel Vincent Honoré, Colonel Laurent Courtial, Capitaine Jean-Louis Chaze, Lieutenant 2^{ème} classe Jean Jaussaud, Médecin-chef Gérard Millier, Capitaine Jérôme Ployon, Mme Sarah Rochette.

➤ Autres membres de droit :

M. Alain Moreau, Chef du service de gestion comptable de Privas de la DDFIP

❖ Excusés :

➤ Membres avec voix délibérative :

Mesdames et Messieurs, Thierry Avouac, Sylvie Dubois, Christian Féroussier, Sylvie Gaucher, Robert Hilaire, Jean-Yves Meyer, Marc-Antoine Quenette, Françoise Rieu-Fromentin,

➤ Membres avec voix consultative :

Adjudant Nicolas Fogeron, M. Christophe Gleyze, Capitaine Julien Hilaire, Mme Carole Rouveure.

➤ Autres membres de droit :

Mme Sophie Élizéon, Préfète de l'Ardèche.

❖ Procurations :

Mme Françoise Rieu-Fromentin à Mme Laëtitia Bourjat.

Objet : Budget 2024 - Décision modificative 2

Le conseil d’administration,
Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), chapitre IV, portant dispositions générales relatives aux services d’incendie et de secours,
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 applicable aux services d’incendie et de secours,
Vu l’arrêté n°2021-78 en date du 29 septembre 2021 de Monsieur Olivier Amrane, président du Conseil départemental, portant désignation de Monsieur Pierre Maisonnat en qualité de président du conseil d’administration du service départemental d’incendie et de secours de l’Ardèche,
Vu la délibération n°2021-54 du conseil d’administration en date du 13 octobre 2021 portant délégation de compétences du conseil d’administration au bureau et au président,
Vu la délibération n°2024-09 du conseil d’administration du 27 mars 2024 approuvant le budget primitif de l’exercice 2024,
Vu la délibération n°2024- du conseil d’administration du 26 juin 2024 approuvant le budget supplémentaire de l’exercice 2024,
Vu la délibération n°2024-57 en date du 16 octobre 2024 approuvant la décision modificative n°1 du budget 2024,
Vu le rapport du président du conseil d’administration exposant la décision modificative n°2 de l’exercice 2024,

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés, **ADOpte** la décision modificative n°2 de l’exercice 2024 telle que présentée ci-après et conformément à la maquette budgétaire ci-annexée :

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	510 374 €
---	------------------

Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRE 042	484 374 €
Article 6811 – « Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles »	484 374 €
Quote-part de subvention transférable	
Ajustement des crédits de subvention amortissable	
CHAPITRE 65	26 000 €
Article 65888 – Autres charges de gestion courante	26 000 €

Les recettes de fonctionnement

CHAPITRE 74	26000 €
Article 74718 - Autres participations	
CHAPITRE 78	7 704 €
Article 7817 - Reprise sur amortissement dépréciation	
CHAPITRE 042	476 670 €
042/7768 Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	

SECTION D'INVESTISSEMENT

507 874 €

Les dépenses d'investissement

Chapitre 042 / 198 – Neutralisation des investissements 476 670 €

Compte 1311 6 100 €

Chapitre 041 / Compte 21 23 500 €

Compte 21 – Immobilisations corporelles 1 604 €

Les recettes d'investissement

Chapitre 040 Opérations d'ordre 484 374 €

Chapitre 041 / 2033 23 500 €

Le président
du conseil d'administration



Pierre Maisonnat